

**REGLEMENT DE STAGE
(STIC-B-501)
DU MASTER EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**

Responsable pédagogique: Mme Françoise ROSSION

STICB501 Stage en Entreprise

<p>Généralités :</p>	<p>Les étudiants en poursuite de cursus – BLOC2 en STIC et ayant acquis tous les crédits du Bloc1 y compris le cours MEMOB470 Travail d'initiation à la recherche, ont la possibilité de réaliser, dans le cadre de leur cursus, un stage pratique (STIC-B-501 Projet Stage en Entreprise) au sein d'une entité, valorisé pour 10 ECTS.</p> <p>Le stage est facultatif, chaque étudiant ayant la possibilité de choisir entre celui-ci et le cours STIC-B-500 Projet : gestion et aspects méthodologiques, équivalent en nombre de crédits.</p> <p>Les étudiants n'ayant pas acquis tous les crédits du BLOC1 en STIC et/ou n'ayant pas réussi le cours MEMO-B-470 Travail d'initiation à la recherche devront choisir le cours STIC-B-500 Projet : gestion et aspects méthodologiques</p>
<p>But:</p>	<p>Découverte du monde de l'entreprise dans le milieu des TIC et développement des compétences professionnelles liées aux connaissances théoriques acquises durant le Master.</p> <p>⇒ Être confronté au milieu professionnel et au monde numérique ⇒ APPRENDRE ! (ne pas faire le café et du classement) ⇒ Expérimenter les connaissances théoriques</p>
<p>Période :</p>	<p>⇒ Impérativement dans le courant du premier quadrimestre du BLOC2, seuls les étudiants ayant réussi en 1^{ère} session le BLOC1 peuvent effectuer leur stage durant les mois d'été</p>
<p>Durée :</p>	<p>⇒ Un stage de 8 à 10 semaines à temps plein</p>
<p>L'encadrement :</p>	<p>⇒ Sous la direction du responsable pédagogique, qui coordonne tous les stages de la filière et s'occupe de l'évaluation du stage. Il est l'interlocuteur privilégié du stagiaire pour toute question que celui-ci se poserait au cours du stage.</p> <p>Il est vivement recommandé aux stagiaires de tenir informé le responsable pédagogique de la façon dont se déroule le stage. Le cas échéant, le responsable pédagogique pourra prendre contact avec l'entité de stage à la demande du stagiaire ou de sa propre initiative.</p> <p>⇒ et d'un maître de stage interne à l'entreprise chargé de compléter et de transmettre une grille d'évaluation du stagiaire.</p>
<p>Démarche :</p>	<p>⇒ La première étape consiste à identifier une entité de stage ainsi qu'un sujet de stage (objectif à atteindre à l'issue du stage).</p> <p>⇒ La filière n'établit pas de liste de sujets de stage. Il revient à chaque étudiant de prendre les contacts nécessaires avec des entités susceptibles de l'accueillir.</p> <p>⇒ Des renseignements sont toutefois disponibles au sujet d'entités de stage ayant fait offre de stage ou avec lesquelles la filière a déjà défini des accords-cadres</p> <p>⇒ Il vous faut compléter de façon ELECTRONIQUE et signer une Convention de stage en 3 exemplaires (un pour l'étudiant stagiaire, un pour l'ULB, un pour l'entité de stage). Pour des raisons d'assurance, il est important que cette convention soit signée par toutes les parties avant le début du stage !</p>

<p>Modalités pratiques :</p>	<p>La convention de stage doit être complétée de façon ELECTRONIQUE par l'entité de stage (= objectif de stage) et l'étudiant (tout le reste), puis imprimée en 3 exemplaires. Les deux parties signent les conventions. L'étudiant reprend les 3 exemplaires et les fait signer par son responsable pédagogique (= titulaire du cours « STICB501 ») pour accord.</p> <p>Une fois les conventions de stage signées par ces 3 signataires, elles doivent être déposées au secrétariat de filière le 14 octobre 2019 au plus tard afin de les faire signer par le Doyen de la faculté.</p> <p>2 exemplaires signés pourront être retirés au secrétariat de filière</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 exemplaire est destiné à l'étudiant • 1 exemplaire, destiné au maître de stage lui sera remis par l'étudiant. • 1 exemplaire est conservé par la faculté <p>L'étudiant doit également compléter un fichier Excel reprenant des informations relatives à son stage et le renvoyer à l'adresse suivante master.stic.LTC@ulb.be le 14 octobre 2019 au plus tard.</p>

AU TERME DU STAGE

<p>EVALUATIONS</p>	<p>Le stage en entreprise doit déboucher sur un rapport écrit qui rendra compte du travail effectué par le stagiaire au cours de son stage, et sera complété par une courte évaluation critique du stage (qui ne sera pas communiquée à l'entité de stage, contrairement au rapport lui-même).</p>
<p>Délai :</p>	<p>Idéalement dans les deux semaines après la fin du stage. Mais étant donné, la grande variété des dates de début de stage, cette année, la date limite sera le 16 janvier 2020</p>
<p>Forme :</p>	<p>Les mêmes règles de rédaction que pour tout autre travail universitaire sont d'application, mais il n'existe pas de vade-mecum spécifique</p>
<p>Volume :</p>	<p>Une vingtaine de pages pour le rapport</p> <p>+ 1 page pour l'évaluation critique (non communiquée à l'entité de stage)</p>

Format :	1 version papier + 1 version électronique
Nombre d'exemplaire :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 exemplaire imprimé doit être remis au secrétariat de filière ⇒ 1 version électronique doit être envoyée au responsable pédagogique, et au secrétariat de filière : master.stic.LTC@ulb.be
Evaluation du stage par l'entité de stage :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une grille d'évaluation sera envoyée par mail, par le secrétariat de filière, au maître de stage pendant le stage. Celui-ci le complètera et le renverra par mail au responsable pédagogique, avec secrétariat de filière en copie cc, à l'issue du stage. ⇒ L'étudiant s'inquiétera auprès de son maître de stage afin qu'il remplisse cette formalité.
Cotation :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sur base de ces différents documents, le responsable pédagogique évaluera le stage de l'étudiant et lui attribuera une note sur 20. ⇒ En cas d'échec au stage, le responsable pédagogique pourra demander à l'étudiant soit de réécrire son rapport, soit d'effectuer un nouveau stage en cas de manquements importants.

Échéancier	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identification du stage: le plus tôt possible dès la réussite du Bloc 1 et au ⇒ Plus tard le 30 septembre 2019 ⇒ Remise des 3 exemplaires de la convention de stage signés par toutes les parties et envoi du fichier Excel Stages STIC: le 14 octobre 2019 au plus tard ⇒ Remise du rapport de stage et de l'évaluation critique : au plus tard le 16 janvier 2020
Personnes de référence	Pour toute question relative au stage, les étudiants s'adresseront en priorité au Responsable pédagogique
Responsable pédagogique	<p>Françoise Rossion Tel : 0473 19 18 48 Mail : Francoise.Rossion@ulb.ac.be</p>
Président de la filière	<p>Seth van Hooland Tel : +32 2 650 47 65 Mail : svhoolan@ulb.ac.be</p>

Assistant Scientifique	Mathias Coeckelbergs Tel : +32 2 650 40 80 Mail : Mathias.Coeckelbergs@ulb.ac.be
Secrétariat	Nicole Sounou Tel : +32 2 650 40 23 Mail : master.stic.LTC@ulb.be